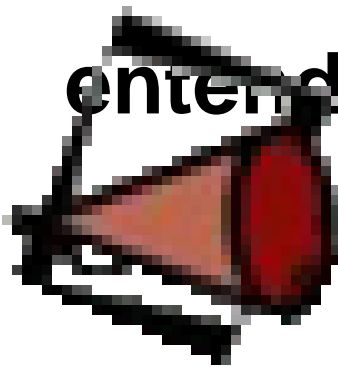


<http://www.pressegauche.org/Violations-des-droits-humains-par-des-entreprises-canadiennes-a-l-etranger-un>



Violations des droits humains par des entreprises canadiennes à l'étranger : un ombudsman pour faire entendre les voix du Sud

Publication date: samedi 20 janvier 2018



- Communiqués - Événements -

Copyright © Presse-toi à gauche ! - Tous droits réservés

Montréal 17 janvier 2018 L'Association québécoise des organismes de coopération internationale (AQOCI) salue l'annonce du gouvernement canadien de créer un poste d'ombudsman qui aura le pouvoir de faire enquête sur les allégations de violation des droits humains et de formuler des recommandations pour remédier aux infractions commises par les entreprises canadiennes à l'étranger.

C'est depuis 2006 que le Réseau canadien pour la reddition de compte des entreprises (RCRCE), dont est membre l'AQOCI, réclame la création d'un poste d'ombudsman indépendant, pouvant recevoir les plaintes des collectivités locales lésées. Les témoignages d'abus perpétrés par des entreprises minières canadiennes sont fréquents et les populations affectées n'avaient pas encore accès à des mécanismes efficaces pour remédier et prévenir les violations de droits humains.

Le Canada étant un joueur majeur dans le secteur minier mondial, nous avons une responsabilité particulière, celle d'exiger que notre gouvernement et les entreprises concernées rendent des comptes sur les impacts de cette industrie. « Il est important que les peuples et la planète passent avant le profit. Nous nous réjouissons que la portée du mandat de l'ombudsman s'étende non seulement aux entreprises extractives, mais également à l'industrie du textile », souligne Michèle Asselin, directrice générale de l'AQOCI.

La création d'un poste d'ombudsman qui aura les pouvoirs et l'indépendance requis pour garantir sa crédibilité auprès de toutes les parties prenantes, y compris les communautés outremer touchées par les entreprises canadiennes, est un pas dans la bonne direction pour améliorer le bilan du Canada en matière d'investissements et de droits humains.

L'AQOCI applaudit également la mise sur pied par le gouvernement canadien d'un groupe consultatif sur la conduite responsable des entreprises. L'association poursuivra son travail au sein du RCRCE afin de s'assurer que l'ombudsman remplit bien son rôle.

SOURCE :

Hélène Gobeil

Chargée des communications

Association québécoise des organismes

de coopération internationale (AQOCI)